

I ASSISTANT SERVICE ORL

Expériences et compétences requises

Docteur en médecine

Médecin spécialiste en otolaryngologie cervico-faciale (ORL), ancien interne en OTO en otolaryngologie cervico-faciale (ORL).

Expérience en otolaryngologie cervico-faciale

Expérience dans la prise en charge de SAGE

Fonctions et missions exercées

Participation à l'organisation des activités de service y compris l'unité d'implantation cochléaire

Participation à la permanence des soins

Animation des réunions scientifiques et de protocole de service

Participation au PCP de cardiologie cervico-faciale

L'activité de l'assistant est dirigée dans le Centre Hospitalier du Nord de la Nouvelle Calédonie et ses affluents (SM) du Territoire de la Nouvelle Calédonie

Conditions de candidature

Conditions générales : le candidat au poste d'assistant doit :

1. Être de nationalité française, ou être titulaire des engagements conclus pour la France et applicables en Nouvelle Calédonie, ou être ressortissant de l'un des Etats membres de la communauté européenne ou d'indépendance
2. Remplir les conditions requises pour l'exercice de la profession de médecin, de pharmacien ou de chirurgien-dentiste en Nouvelle Calédonie
3. Ne pas être frappé d'une condamnation comportant privation des droits civiques
4. Être en position régulière au regard des lois sur le recrutement de l'armée et sur le service national
5. Remplir les conditions d'aptitude physique et mentale pour l'exercice des fonctions hospitalières prévues
6. S'engager à établir sa résidence principale à proximité de l'établissement où il exercera, sauf dispenses temporaires médicales accordées par le Médecin Inspecteur Territorial de la Santé pour les résidences supérieures à six mois.

Les intéressés ne peuvent faire acte de candidature que sur les postes publiés dans la discipline ou la spécialité correspondant à leur(s) diplôme(s).